

# Les Métis du Manitoba gagnent une décision historique

par Roger Annis, écrivain et militant anti-guerre à Vancouver, Canada

*Est-ce que la double victoire juridique du peuple métis est prémonitoire de sa résurrection politique ? On constate de plus en plus, avec la lutte climatique, en particulier contre les sables bitumineux et pour la préservation des ressources naturelles dont surtout la forêt, que la lutte des peuples autochtones et inuit peut et doit se combiner avec celle du peuple québécois et avec celle du prolétariat pour renverser la source du problème, un capitalisme néolibéral à la fois prédateur, productiviste et militariste. La victoire métisse, comme il y a plus d'un siècle celle de la réapparition politique du peuple acadien, fait surgir un nouveau joueur pour cette alliance à construire dont la possibilité historique fut posée par la rébellion armée du peuple métis en 1885 (Marc Bonhomme).*

« Louis Riel doit sourire. » : Titre de la première page du Winnipeg Free Press du 11 mars 2013

L'expression provient du dirigeant de la Fédération des Métis du Manitoba en réaction à la décision de la Cour suprême du Canada, vendredi dernier le 8 mars, stipulant que les gouvernements du Canada et du Manitoba ont fait fi de leurs responsabilités de respecter les droits fonciers obtenus par le peuple métis lorsque la province a été créée en 1870. Louis Riel était, au cours de la seconde moitié du 19<sup>ie</sup> siècle, un des chefs du peuple métis, peuple d'ascendance mixte européenne / indigène de l'Ouest du Canada.

Selon la Loi sur le Manitoba de 1870, les enfants de résidents métis d'alors devaient recevoir quelque 1,4 millions d'acres de terres. Cela leur aurait donné une longueur d'avance lors de la ruée vers les terres agricoles à fort rendement au cours de l'expansion coloniale dans l'Ouest canadien qui a suivi la fondation du Canada en 1867. Au lieu de cela, les gouvernements ont agi en retard ou de façon déshonorante, effectivement privant de leurs droits les Métis.

## Les faits

Sur environ 7000 enfants métis en 1870, 1000 n'ont rien obtenu et 6000 n'ont reçu que des morceaux dispersés de terre. Tôt ou tard, beaucoup ont perdu leurs terres suite à des escroqueries ou à la coercition. Au Canada, eux et leurs descendants sont devenus les victimes de discrimination nationale, linguistique [la majorité parlait alors français, NDLR] et autres.

La décision de la Cour suprême n'a pas prescrit de remède. En fait, les Métis n'en demandaient pas à la Cour. Ils voulaient une décision favorable sur la base de laquelle ils pourraient alors négocier des terres et des compensations financières. Il appartient maintenant aux gouvernements fédéral et provinciaux de négocier avec les Métis. Le temps nous dira si et comment cela va se produire.

Il y a des intérêts économiques considérables en jeu, y compris des lignes hydro-électriques qu'Hydro Manitoba veut construire sur les terres contestées pour exporter vers les États-Unis.

La plupart des terres qui devaient être distribuées aux Métis sont à l'intérieur ou adjacentes à l'actuelle ville de Winnipeg. Il y a environ 52 000 personnes environ d'origine métis dans la province aujourd'hui. Dans l'Ouest canadien, le nombre de Métis compte plusieurs centaines de milliers de personnes.

C'est la deuxième victoire juridique importante pour les Métis dans les derniers mois. En janvier, la Cour suprême a statué que le gouvernement fédéral a l'obligation d'accorder une reconnaissance constitutionnelle aux 600 000 Métis et Indiens « non inscrits » au Canada. Cette décision ouvre la voie à des négociations ou à des poursuites juridiques pour l'accès aux soins de santé, à l'éducation et à d'autres avantages qu'Ottawa réserve aux peuples autochtones avec un statut « officiel » en

vertu de la Loi sur les Indiens.

## Louis Riel

L'Acte du Manitoba a été négocié par Louis Riel, alors à la tête d'un gouvernement provisoire dans la colonie de la Rivière-Rouge (la terre entourant aujourd'hui Winnipeg). Ce gouvernement avait été formé pour résister à l'expansion effrénée de la colonisation dans l'Ouest canadien sous la houlette des intérêts capitalistes de l'Est.

Après la signature de la loi créant la province du Manitoba, la sécurité personnelle des membres du gouvernement provisoire, en particulier de Riel, est devenue précaire. Il fut obligé de fuir à plusieurs reprises aux États-Unis en dépit de sa popularité et de son élection ultérieure (par acclamation) au Parlement canadien en 1873. Cette élection et la suivante, qui a produit le même résultat, ont été annulées par Ottawa.

Riel a commencé un exil de cinq ans du Canada en 1875 en vertu d'un accord d'amnistie par le premier ministre John A. MacDonal. Son exil commença discrètement au Québec pour finir au Minnesota [Montana ?, NDLR] en 1878. Là, il est devenu actif dans le Parti républicain (le parti qui avait mené le camp anti-esclavagiste dans la guerre civile américaine de 1861-1865) et est devenu citoyen naturalisé étasunien en 1883.

Riel revint dans l'Ouest canadien en 1884 à l'appel des Métis pour aider à leur seconde rébellion, cette fois en alliance avec les peuples autochtones, dans le vaste territoire qui devint plus tard la Saskatchewan et l'Alberta. Le principal commandant militaire en était Gabriel Dumont. Les Métis ont été défaits par l'armée canadienne. Riel fut capturé et exécuté à Regina, en Saskatchewan, le 16 novembre 1885.

Depuis 2008, Riel est honorée chaque année au Manitoba par la journée Louis Riel, jour férié provincial du troisième lundi de février. Une statue lui a été érigée sur le terrain de l'Assemblée législative du Manitoba.

À Ottawa, une résolution reconnaissant Louis Riel comme le fondateur du Manitoba a été adoptée le 10 mars 1992. Mais plusieurs initiatives législatives visant à renverser sa condamnation de 1885 pour trahison ont échoué.

(Traduction : Marc Bonhomme)

---

## La pendaison de Riel fit resurgir le mouvement national au Québec

Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on constate l'intime combinaison des luttes des nations opprimées contre l'État canadien, et de celles-ci avec la question prolétarienne. Ce n'est pas un hasard si c'est en 1872 que le premier gouvernement canadien reconnaît le droit de former des syndicats. On devine un écho entre lutte des Métis et celle pour la journée de neuf heures sous l'égide du Canadian Labour Union, ce qui ne signifie pas un lien organique. Mais on se dit que la création de la province du Manitoba gagnée par les Métis (mais très temporairement à leur bénéfice) a dû donné des idées à la classe ouvrière, tout au moins démontrer que l'on pouvait contraindre le gouvernement Conservateur fédéral à faire des concessions.

C'est encore plus clair une quinzaine d'années plus tard où la liaison entre les questions nationales autochtone-métis et « canadienne française » occupe le devant de la scène politique québécoise :

« *Cet événement politique [la pendaison de Riel] remet en cause les fondements mêmes de la Confédération.* "L'agitation dans le Québec contre l'exécution d'un Canadien français

sommairement condamné par un jury et un juge anglais devint une révolution politique”<sup>1</sup>. [...] La presse d’expression française réalise une parfaite unanimité. Le 22 novembre 1885, se tint au Champ de Mars, à Montréal, la plus grande assemblée populaire jamais vue dans le Québec. Quarante à cinquante mille personnes se rassemblent... [...] Honoré Mercier, dans un discours célèbre débutant par ces mots : “Riel, notre frère, est mort...”, réclame la formation d’un parti pour unir toutes les forces de la nation. [...] Durant l’année 1886, on dénombre une centaine d’assemblées de protestation. [...] En janvier 1887, son « parti national » prend le pouvoir à Québec. »<sup>2</sup>

Il y a cependant un envers de la médaille : Le Parti national est « une alliance entre le parti libéral et les conservateurs dissidents. Ce qui pouvait rester de radicalisme dans le parti libéral [descendant du Parti des patriotes de 1837-38 et des Rouges de 1867, NDLR] est mis en veilleuse. »<sup>3</sup> En fait, Honoré Mercier était l’un de ces libéraux modérés qui a utilisé le nationalisme pour tasser les Rouges, aile gauche des Libéraux, tel Médéric Lanctôt, fondateur de la Grande association des travailleurs montréalais laquelle, en juin 1867, organise une manifestation de « 10 000 ouvriers montréalais [...] qui défilent sur le Champ-de-Mars précédés du drapeau vert, blanc et rouge des Patriotes de 1837. »<sup>4</sup> Quelques mois plus tard, ce même Médéric Lanctôt, lors de ce qu’on pourrait appeler les élections référendaires sur la Confédération, perd de justesse, dans le comté fédéral de Montréal-Est, contre le chef de file des partisans de la Confédération au Québec, Georges-Étienne Cartier, entre autre parce que « [l]e clergé menace de refuser les sacrements à ceux qui voteraient pour les “rouges” ».

L’année de la grande mobilisation québécoise conséquence de la rébellion armée du peuple métis contre l’État canadien a été contemporaine d’un sommet au XIX<sup>ie</sup> siècle des luttes ouvrières en Amérique du Nord sous la direction des Chevaliers du travail. C’est précisément en 1886 que furent fondés tant le Congrès des métiers du travail du Canada, la première fédération pancanadienne, que le Conseil central des métiers du travail de Montréal. Il ne s’agit pas de prétendre à une synergie mécanique, surtout au Canada anglais où le chauvinisme anti-francophone attisé par les Orangistes faisait des ravages, mais on peut penser qu’au Québec colères nationale et ouvrière se combinaient aisément et que les milieux progressistes et libéraux anglophones ne se réjouissaient pas ni de l’écrasement d’un peuple ni des souffrances ouvrières. Il vaut aussi la peine de souligner que l’époque de la révolte métisse fut celle aussi de la résurgence du nationalisme acadien avec la fondation, en 1881, de la Société nationale de l’Acadie qui dota cette nation émergente du traumatisme du nettoyage ethnique du temps de la Conquête d’un drapeau et d’un hymne national en 1884. S’il a fallu un peu plus d’un siècle au peuple acadien pour renaître des ses cendres, est-ce le cas aussi pour le peuple métis après sa défaite de 1885 ?

**Marc Bonhomme, 14 mars 2013**

[www.marcbonhomme.com](http://www.marcbonhomme.com) ; [bonmarc@videotron.ca](mailto:bonmarc@videotron.ca)

---

<sup>1</sup> Cité de : Mason Wade, Les Canadiens français de 1760 à nos jours, Cercle du livre de France, Montréal, 1963, p. 455

<sup>2</sup> Équipe du Boréal Express sous la direction de Denis Vaugois et Jacques Lacoursière, Canada-Québec, Synthèse historique, Montréal, 1978

<sup>3</sup> Paul-André Linteau, René Durocher, Jean-Claude Robert, Histoire du Québec contemporain, de la Confédération à la crise (1867-1929), Boréal Express, Montréal, 1979, p. 276

<sup>4</sup> Histoire du mouvement ouvrier au Québec, coédition CSN et CEQ, Montréal, 1984, page 48